

## **COMPTE RENDU N°1 de la séance du 14 janvier 2015**

### **Présents : 12 membres – 3 membres excusés avec pouvoir donné**

En préséance, le conseil municipal est remercié par Monsieur et Madame PUNGARTNIK pour leur action lors du sinistre qu'ils ont subi.

En préambule de la séance, en raison d'un ordre du jour modeste, le maire propose de donner la parole aux différentes commissions.

Pour la bibliothèque municipale, il est fait part de l'intention des responsables d'inviter le conseil dans les lieux de la bibliothèque lors de la prochaine séance. Les besoins exprimés portent sur les meubles fonctionnels et sur une tablette numérique.

Les délégués du SYDER font part de l'effondrement des besoins des communes et des possibilités financières dégagées pour des projets. Le remplacement de sources lumineuses énergivores est aidé à hauteur de 60 %. En 2015, il convient de finaliser cette action.

Les travaux d'enfouissement "Route de Meys" et "Rue de Rampôt" sont engagés avec le SYDER.

La commission sociale souligne l'action de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais pour activer le CIAS.

Les travaux de la place du cinéma se finalisent, il reste la confection de la résine et le marquage au sol. Lors de la commande à l'entreprise, il faudra identifier d'autres lieux à rafraîchir. Pour la délimitation de l'espace des boules, il est convenu que les fournitures seront prises par la mairie et les bénévoles du club bouliste en feront la pose.

La réflexion se porte sur les évolutions dans le classement de la voirie d'intérêt communautaire. Seules les routes de liaisons seront retenues à l'avenir, les chemins des Urieux, de St Clément ou de la Bonnetière en sont les exemples types. Ce choix a pour conséquence de laisser de nombreuses voies à la charge de la commune.

Il est toujours question d'acheter un broyeur avec un financement de la Région par le biais du SIMOLY. Un collectif doit réfléchir pour une bonne utilisation par un opérateur bien formé.

La commission sport informe que le cyclo-canton aura lieu le 13 et 14 juin 2015 et que le challenge VTT aura lieu le 27 septembre 2015.

Le bilan des TAP est concluant, l'action sur le thème du "jeu" se met en place et les fournitures nécessaires seront prévues. Le Tennis Club Taravouerien se propose d'être partie prenante pour des animations.

Il est fait part d'une organisation temporaire à la cantine de l'école publique pour faire face à un remplacement. Lors de la demande de subvention, il sera porté attention au bilan pour que cette situation soit évaluée. Le très fort nombre de repas de convives interroge sur une autre organisation dans le restaurant scolaire.

La commission économique fait part de l'avancement du projet de revitalisation de la partie haute de la zone artisanale dite "tènement TISSOT". La Communauté de communes confirme son geste lors du prochain conseil communautaire.

Le chantier du cimetière est relancé et des actions sont envisagées pour des améliorations thermiques dans la salle bleue.

La commission agricole souligne la réunion proposée par la SAFER pour la prise en compte des besoins agricoles dans les PLU.

### Ordre du jour :

- Etat des crédits reportés.  
Au budget de la commune, en investissement seulement, les crédits du programme "Cimetière" et ceux de la "signalétique" sont reportés. Pour INEO, il reste une facture. Le chemin des Amoureux est aussi crédités pour faire face aux dépenses engagées.  
Au budget de l'assainissement, aucun crédit de reports, les recettes du Conseil Général ont été perçues en fin d'année.  
Aux autres budgets, aucune dépense reportée.  
Les soldes de tous les budgets sont excédentaires.
  
- Maquette du contrat triennal et partenariats financiers des projets retenus.  
Pôle Grand-Croix Caserne Local technique et espace associatif :

Coût directs :	1 370 160,00 €HT
DETR : 40 % = 5 % zone Montagne	616 572,00 €
Conseil Général : 50 %	479 556,00 €.
Emprunts ou fonds propres commune	274 032,00 €

  - Aménagement voie accès zone artisanale : 112 416,00 €HT

Conseil Général 30 % :	33 725,00 €
Fonds parlementaires 5 % x 2 :	11 241,60 €
Fonds propres	67 450,00 €
  - Aménagement Route de Meys : 35 019,00 €HT

Conseil Général 50 % :	10 505,70 €
------------------------	-------------

Pour la caserne, il sera fait appel au SDIS et le président MERCIER sera convié à une prochaine rencontre sur les lieux. En raison des changements dans le paysage politique, il faudra veiller à bien transmettre les dossiers aux successeurs des mandataires en place.

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

- Projet soumis aux amendes de polices 2015.  
La déviation de la Route de la Protière est proposé pour 45 940 €.
  
- Affectations des dossiers de régularisation au notaire et règle de la prise en charge des frais.  
Les dossiers relatifs aux arpentages qui concernent les héritiers HEYOB, les transactions pour l'impasse des Amoureux et pour l'impasse de Bellevue sont confiés à l'étude CACHARD BERGER. La régularisation du Chemin du "Couzeuil" interviendra aussi auprès de la même étude et sur la base des engagements précédents.
  
- Avenant quantitatif pour la signalétique de police. Les nouveaux besoins doivent être listés pour les numéros manquants ou les erreurs à corriger. Pour le lot du mobilier urbain, il faut porter attention à la mise en valeur de la bibliothèque et arrêter un choix pour les panneaux lumineux informatifs.
  
- Le renouvellement de l'adhésion à la SPA est accordé. Un animal est à prendre en charge. Il y aura une campagne de comptabilisation de la faune sauvage de janvier à mars 2015.
  
- La gestion des chapiteaux se pose, un élu est plus spécialement chargé de la prospection des besoins pour faire une mise en consultation auprès des fournisseurs. Le chapiteau qui est encore utilisé sera recyclé par les élus pour éviter toute appropriation particulière.

Le local de l'ancienne poste est à nouveau mis à disposition des associations pour les réunions.

- Organisation des manifestations de 2015.
  1. Le 22 janvier conseil communautaire à Haute-Rivoire et buffet dinatoire en salle bleue.
  2. Le 30 janvier à 14 h en salle des sports : rencontre animation du CCAS en remplacement des Colis.
  3. Les élections cantonales : 22 et le 29 mars. Il faudra veiller à assurer le scrutin.
  4. Loto de l'APE : 22 mars.
  5. Le printemps du Tourisme : 29 mars.
  6. Le 25 avril : Foire de printemps, exposition d'anciennes calèches sur la place du cinéma.
  
- Compte-rendu de la délégation du maire.

Pour faire débloquer le contentieux sur le lotissement du Gros Caillou, à titre exceptionnel, la commune qui a délibéré pour confier l'acte de rétrocession des voies à Maître Cachard, va au-delà de ses obligations en acceptant de prendre dans son patrimoine le bassin de rétention. Par contre, le lotisseur se verra imposer des travaux au préalable.

Les colotis sont ainsi dégagés de s'impliquer dans l'association syndicale dévolue à la gestion des biens communs.
- La commission communale des impôts se réunira le 13 février 2015 à 13 heures 30. Pour une information générale tous les nouveaux commissaires sont convoqués.
- SDIS : l'état de fonctionnement des points d'eau est produit, un poteau incendie situé au Bief sur la grosse colonne est défectueux. La Lyonnaise des Eaux, société fermière est informée ainsi que le syndicat.
- La fédération des chasseurs informe d'une campagne de comptage nocturne.
- Un courrier de SFR informe de son partenariat avec Numéricâble.
- Le comité des Foires présente sa demande de subvention pour un montant de 1000 €.
- Le tennis Club Taravouerien informe de son intention de faire une vente de paëlla. Tout en restant dans un esprit non concurrentiel.
- Le groupement des 4 cantons présente sa demande d'adhésion qui est acceptée.
- La subdivision de la DDT à Mornant informe de ses attributions conservées.
- L'association pour le soutien aux projets en Afrique remercie pour le prêt de la salle.
- Le Nouveau Rhône informe de l'action du SYTRAL.
- Pour la gestion des risques sur l'environnement, le Syndicat de Rivières du Beaujolais assure "le 3ème salon de l'inondation" le 14 février 2015 à l'Arbresle en partenariat avec le SYRIBT.
- Le parc éco habitat a rendu son diagnostic sur les trois bâtiments analysés : le complexe sportif, la mairie bibliothèque et l'école publique. Des préconisations avec une hiérarchie de dépenses sont proposées pour agir sur le complexe sportif.
- Lors de l'assemblée générale de la Ste de pêche, il est fait état de la qualité de la Thoranche qui n'est pas polluée.
- HBF renouvelle son projet de revêtement synthétique du stade de Haute-Rivoire au motif que le lieu se prête bien à cet agencement. La commune ajourne sa réponse.

Séance levée à 23 h.

Le Maire, Nicolas Mure

La Secrétaire de séance : Nathalie Jacquemot